

**Appel à projets
 « Research, development and innovation, SARGASSUM »
 Edition 2019**

Liste des projets sélectionnés (par ordre alphabétique) :

Acronyme et titre du projet	Coordinateur
CESAR : Environnement côtier sous la pression des sargasses	Jean Raphael GROS-DESORMEAUX
CORSAIR : Corrosions atmosphérique et marine. Impact des composés chimiques issus de la décomposition des sargasses et rôle des microorganismes sur la corrosion de matériaux métalliques. Considérations phénoménologique et juridique	Christophe ROOS
FORESEA : Prévission des échouages de sargasses dans l'Atlantique Tropical	Julien JOUANNO
PYROSAR : Valorisation des sargasses par pyrolyse et application dans le cadre de la sécurité alimentaire	Sarra GASPARD
Sarg As Cld : Impacts environnementaux des lixiviats de Sargasses dûs à l'arsenic et la chlrodécone ; quantification, atténuation et perception sociale	Christophe MOUVET
SARGACARE : Effets sur la santé humaine de l'exposition chronique aux émanations gazeuses d'algues brunes sargasses en décomposition dans les Antilles françaises	Rémi NEVIERE
SARGASSUM ORIGINS : Identité et origine et des sargasses pélagiques	Thierry THIBAUT
SARGOOD : Approche intégrale de la valorisation des sargasses	Marie – Ange ARSENE
SARGSCREEN : Screening pharmaco-toxicologique de molécules extraites de Sargasses des Caraïbes : mise en évidence de leur impact sur certaines pathologies fortement répandues à la Caraïbe	Azaria REMON
SARtrib : Valorisation tribologique et électrochimique des sargasses	Thierry CESAIRE

SAVE : Valorisation agro-énergétique des Sargasses

Stéphane PACAUD

SAVE-C : Etude des sargasses pélagiques : valorisation et suivi
écologique et physiologique sur les côtes caribéennes

Valérie STIGER

Ces projets issus du processus de sélection font l'objet de vérifications administratives et financières par l'ANR, principalement liées à la compatibilité/régularité des aides au regard de la réglementation européenne. Les décisions de financement sont donc conditionnées par les résultats de ces analyses et vérifications et sont matérialisées par la signature de conventions attributives d'aide entre l'ANR et chacun des bénéficiaires (personnes morales récipiendaires des subventions).

Paris, le 16 octobre 2019

Le Président Directeur Général

Thierry DAMERVAL